

> Ouvrages

Promouvoir la santé mentale positive au travail



Pierre-Éric Sutter

Gereso Éditions, 2017, 208 pages, 23 €
ISBN : 978-2-35953-422-1

Note de lecture de Gaëlle Teisseire

Le bonheur au travail est une thématique à la mode (cf. n° 162 d'*Économie et Management*, « Le bonheur au travail »). De même, les thèmes du stress et du *burn out* sont des problématiques contemporaines et ont trouvé leur place

dans nos référentiels et programmes. S'il semble bien naturel de former les élèves sur ces questions managériales ou de société, il semble plus important encore de leur fournir des références et un cadre de pensée solides. Pierre-Éric Sutter, psychologue du travail et habilité IPRP (intervenant en prévention des risques professionnels), est cofondateur du cabinet Mars-lab, spécialisé dans la santé au travail et l'optimisation de la performance sociale. *Promouvoir la santé mentale positive au travail*, aux antipodes des manuels de développement personnel ou de coaching, peut nous aider à adopter une posture vigilante et scientifique sur toutes les questions en lien avec la santé au travail. Loin de nous fournir des recettes toutes faites, l'auteur prend le temps, dans la première partie, de définir la santé mentale positive au travail non comme l'absence de mal-être, mais comme un équilibre à trouver entre la réduction de facteurs de risque et la promotion de facteurs de protection. En effet, « l'estime de soi, les capacités d'adaptation ou de résilience, le sentiment de maîtrise de sa vie ou encore certains traits de personnalité comme l'optimisme » constituent un « capital bien-être » qui, lorsqu'il est suffisant, renforce la résilience de l'organisation contre les « stressseurs » organisationnels, et favorise sa performance. La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à la présentation des cadres scientifiques, réglementaires et institutionnels de la santé mentale au travail. Les principales lois et accords nationaux interprofessionnels sont ainsi détaillés dans des mémos efficaces. Enfin, la troisième partie s'attache à proposer une approche concrète. Des exemples d'auto-questionnaires, dont la qualité a été scientifiquement validée, sont proposés et complétés par des explications précises sur les conditions d'administration et d'analyse à respecter. L'idée-force de cet ouvrage réside dans la démonstration du fait que la qualité de vie au travail est un objectif plus qu'un concept, qui correspond à un état positif, et non seulement à l'absence

de maladie et de souffrance, et qui ne peut être atteint si le diagnostic (anamnèse et auscultation) et les prescriptions (actions correctrices) ne s'inscrivent pas dans une étiologie rigoureuse. La rigueur de la phase de diagnostic évite de biaiser l'identification des véritables causes des risques psycho-sociaux, à partir de l'étude de leurs conséquences. L'auteur plaide donc pour l'intervention de médecins et de psychologues du travail dès lors qu'il est question d'améliorer la qualité de vie et la santé au travail. Tout professeur enseignant en ressources humaines, en management ou encore en droit du travail aurait intérêt à lire cet ouvrage, pour éviter de promouvoir involontairement des démarches ou méthodes qui, faute d'être valides sur le plan scientifique ou correctement administrées, pourraient être pires que le mal auquel elles prétendent s'attaquer.

Blockchain : la révolution de la confiance

Laurent Leloup

Éditions Eyrolles, 2017, 223 pages, 17 €
ISBN : 978-2-212-56665-9

Note de lecture d'Isabelle Fermas

Les articles sur la *blockchain* se multiplient actuellement, signe de l'attention portée à cette technologie popularisée par le Bitcoin. Cet outil, aux nombreuses applications possibles, pourrait bien bouleverser les règles de fonctionnement de nombreux secteurs, au premier chef desquels figure le secteur bancaire. La *blockchain*, c'est une chaîne de blocs de contenants de transactions, une plateforme numérique non modifiable et distribuée. Tous les échanges entre les utilisateurs sont inscrits dans un grand livre de compte partagé, ouvert et ce, sans besoin d'aucune autorité centrale de contrôle. L'infrastructure permet ainsi l'automatisation des transactions et la certification des données stockées et échangées. Les promesses de la *blockchain* tiennent en deux idées forces : la « décentralisation de la confiance », fruit d'un consensus distribué, et les « flux de valeurs sans intermédiaires ». Avec la généralisation de cette technologie, ce serait donc la fin de l'intermédiation des échanges et de la nécessité de tiers de confiance. La *blockchain* révolutionnera-t-elle nos pratiques futures ? L'auteur propose un ouvrage accessible aux non-informaticiens permettant de bien appréhender la technologie et ses implications. Il adresse aussi explicitement les questions sur la sécurité du système et les problèmes notamment juridiques que pose l'utilisation de la technologie.

